

Individu et communauté dans la préface et les chapitres XVI à XX du *Traité théologico-politique* de Spinoza

G. Laussucq-Dhiriart, retouché par AL

I / La constitution de la communauté

a) Quelles communautés dans l'œuvre ?

- [La communauté **familiale** :

Elle est représentée essentiellement par les **tribus** du peuple hébreu (chapitre XVII). En effet, les **douze tribus** ont pour origine les **douze fils** du patriarche **Jacob**, petit-fils d'Abraham.

A l'intérieur même de la tribu, on trouve à nouveau des **subdivisions** en familles plus petites : « chaque tribu était divisée en familles » (p. 120).

La famille est une **communauté pyramidale**, dans laquelle **l'autorité** va de pair avec **l'âge** : ainsi le chef de la famille est choisi parmi les plus **anciens** de la famille, et le chef de la tribu est, suppose Spinoza, le plus âgé de tous les anciens.

La tribu est une communauté **autarcique**, indépendante, qui fonctionne **comme une petite nation**, une petite communauté politique. En effet, explique Spinoza, **chaque chef de tribu a un pouvoir politique souverain sur son domaine** : « c'est-à-dire le soin de consulter Dieu sur les affaires de sa tribu par l'intermédiaire du grand pontife, de commander sa milice, de fonder et de fortifier des villes, d'y instituer des juges, de faire la guerre à l'ennemi de **son Etat particulier** » (p. 117-118) => remarquons la **métaphore politique** « son Etat particulier », très explicite. C'est pourquoi les douze tribus entre elles sont davantage **alliées** que **concitoyennes** d'un même Etat, puisqu'elles ne vivent pas sous des lois ou normes communes mais propres à chacune (p. 117).

⇒ On a donc des communautés familiales qui sont aussi, en même temps, des communautés **politiques**.

- La communauté **de fonction**

Une seule tribu n'est pas une communauté politique : la tribu de **Lévi**. C'est bien une famille, mais à qui est confiée une **fonction**, qui va être **héréditaire** (p. 116) : le **pontificat** (du latin *pontifex*, faire le pont [entre Dieu et les hommes], ici ils sont prêtres). La tribu de Lévi est choisie par Moïse, pour servir et administrer le Temple. Leur est donné un **pouvoir religieux** : ils ont seuls le droit **d'adresser** à Dieu les **supplications** du peuple et de **donner** au peuple les **réponses** de Dieu. Mais ce **pouvoir religieux** ne s'accompagne **pas de pouvoir politique** : les Lévites n'ont ainsi pas le droit ni le pouvoir de commander au peuple ce que Dieu veut => ils ont donc le **droit d'interpréter les lois**, sont les seuls à le faire **mais aucune part au commandement**.

C'est pour bien manifester cette **absence de pouvoir** politique qu'ils n'ont **aucun droit de propriété** et doivent **vivre des offrandes** que leur font les autres tribus (l'obligation, ainsi, de racheter les premiers-nés par une offrande au Temple).

⇒ Cas unique d'une **communauté familiale** qui est aussi une **communauté de fonction**

- La communauté de **sexe** :

Elle est très peu présente dans le *Traité théologico-politique*, pour la bonne raison que les femmes n'y sont presque jamais mentionnées. On peut en voir un exemple seulement lorsque Moïse ordonne que tous les **hommes** entre 20 et 60 ans soient astreints **au service militaire** (dans le but d'avoir une armée qui soit faite du peuple et non de mercenaires étrangers, auxquels il est d'ailleurs interdit de recourir, afin de **limiter le pouvoir des chefs**.)]

- La communauté **politique** : l'Etat

C'est l'objet-clef de la réflexion de Spinoza.

Il la décrit comme une **création humaine**, motivée par la **recherche de la sécurité**. Pour l'expliquer, il a recours à la même **fiction théorique** qu'Hobbes dans le *Léviathan* : l'idée qu'il y a un état pré-société, **l'état de nature**, dans lequel les hommes ne vivent pas en communauté mais de **façon individuelle, les uns à côté des autres**. Or, selon Spinoza, dans cet état de nature, les hommes sont agis par leur spontanéité, par leurs **appétits**, qui les pousse à **s'emparer** de tout ce qui peut leur permettre de **se conserver** et **d'accroître leur puissance**. Mais cette situation les empêche de vivre en sécurité car l'appétit est propre à chacun : il divise donc les hommes et en fait des rivaux. Pour vivre ensemble, il faut donc accepter de vivre sous la loi de la raison, commune à tous. Spinoza écrit ainsi que l'Etat est institué « **pour libérer l'individu de la crainte, pour qu'il vive autant que possible en sécurité**, c'est-à-dire conserve aussi bien qu'il se pourra, sans dommage pour autrui, son **droit naturel d'exister et d'agir** » (p. 193). Il a pour fin la liberté de l'individu : « **La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté** » (p. 193).

⇒ La communauté politique se définit donc comme une pure construction humaine, voulue parce que vue **utile**, parce que pensée comme permettant à l'individu d'être libre, et n'étant donc **légitime** que tant qu'elle est **utile** puisque c'est pour cela qu'elle a été créée.

Elle fonctionne sur la base d'un **pacte** : chacun des individus accepte de remettre son droit naturel sur tout ce qui permet sa conservation et son accroissement à un souverain, qui devient alors le seul détenteur du droit naturel, celui qui a le **pouvoir de veiller à tout ce qui permet le maintien et l'accroissement de l'ensemble**. C'est lui qui définit alors le **droit civil**, c'est-à-dire qui règle la liberté des individus.

Celui qui a le pouvoir suprême a alors le droit de commander tout ce qu'il veut et celui qui lui a transféré son

pouvoir **doit lui obéir pour tout**. Par définition, le souverain a tout pouvoir, c'est lui qui fait le droit civil donc il ne peut jamais le violer. Mais cette toute-puissance est limitée parce que le souverain n'est légitime qu'aussi longtemps qu'il a en effet le pouvoir suprême. Et cela dépend moins de lui que de ses sujets : « **la conservation de l'Etat dépend avant tout de la fidélité des sujets, de leur vertu et de leur constance dans l'exécution des commandements** » (p. 101). En effet, les citoyens forment, **dans l'Etat, une communauté qui menace davantage celui-ci que les ennemis de l'extérieur**. Spinoza écrit ainsi : « On n'est jamais arrivé au point que la sécurité de l'Etat fût moins menacée par les citoyens que par les ennemis du dehors et que ceux qui exercent le pouvoir eussent moins à craindre les premiers que les seconds » (p. 103). Il donne comme exemple de cette **ruine de l'intérieur la république romaine**, victorieuse sur les ennemis mais rendue misérable par ses citoyens, et rappelle cette parole **d'Alexandre, selon laquelle on a vu plus de rois tués par les leurs que par leurs ennemis**. Si les citoyens sont une telle **menace** pour l'Etat qu'ils constituent pourtant et qu'ils ont voulu, c'est que les hommes sont, par nature, soumis aux passions particulières, qui les poussent sans cesse à **mettre leurs avantages privés au-dessus du droit commun** et donc à remettre en cause le pacte.

⇒ C'est pourquoi la communauté politique est une **création à durée de vie variable**, inconnue à l'avance, mais en tout cas limitée. Elle n'est pas fondée pour toujours mais **temporaire** puisqu'elle repose sur un contrat, qui n'est légitime qu'aussi longtemps qu'il est utile. On peut donc, dans l'absolu en sortir et en changer (les Hébreux en sont un bon exemple, eux, qui, au désert, sont décrits comme **sans gouvernement** puisque **sortis de l'esclavage égyptien**, et donc libres de choisir celui qu'ils veulent), même si Spinoza explique que c'est **dangereux** et fait risquer la ruine de l'Etat.

Spinoza envisage ensuite les formes que peut prendre cette communauté politique : la **monarchie**, dans laquelle le pouvoir suprême est attribué à un seul homme (*monos* en grec = un seul) ; la démocratie ou république, dans laquelle c'est l'ensemble de la communauté qui a ce pouvoir suprême.

- on peut noter sa nette **critique** de la **monarchie**. Il écrit ainsi dans la **préface** : « le grand secret du **régime monarchique** et son intérêt majeur est de **tromper** les hommes et de colorer du nom de **religion** la **crainte** qui doit les maîtriser, afin qu'ils combattent pour leur **servitude** comme s'il s'agissait de leur **salut** et croient non pas honteux mais **honorable au plus haut point de répandre leur sang et leur vie pour satisfaire la vanité d'un seul homme** » (p. 47). On peut voir qu'il dénonce là une monarchie de droit divin, qui fait du chef politique un élu de Dieu. Spinoza voit là une **manipulation** : il s'agit pour le pouvoir de se faire davantage respecter en se donnant une nature divine. Cela ne fonctionne, selon lui, qu'à cause de la crédulité et de la tendance à la **superstition** de la foule, toujours prête à cause de la peur qui l'habite foncièrement à surinterpréter le réel

=> le problème de la monarchie, selon Spinoza, est donc de reposer sur des **préjugés**.

- il n'évoque pas l'aristocratie

- il fait au contraire **l'éloge de la démocratie**. Il la définit ainsi : « **l'union des hommes en un tout qui a un droit souverain collectif** sur tout ce qui est en son pouvoir » (p. 75). C'est, pour lui, le régime « **le plus naturel et le moins éloigné de la liberté** que la nature reconnaît à chacun » (p. 79). Or, si la démocratie permet des citoyens plus libres que ne le permet la monarchie, par exemple, c'est parce qu'elle se caractérise par le règne de la raison : « le fondement et la fin de la démocratie (sont de) **soustraire les hommes à la domination absurde de l'appétit** et les maintenir, autant qu'il est possible, dans les limites de la **raison**, pour qu'ils vivent dans la concorde et dans la paix » (p. 77). A l'objection qu'on pourrait lui faire que le citoyen démocrate n'est pas libre puisqu'il obéit à l'ensemble, et n'agit donc pas de son plein gré, Spinoza répond **qu'agir selon la raison et pour son propre bien, c'est être libre**.

On pourrait voir aussi une autre forme de communauté politique dans la question des **alliances** : les alliés sont en effet, dit Spinoza, une communauté fondée sur la considération d'un danger commun ou d'une utilité commune (p. 82). Elle répond donc aux mêmes caractéristiques : elle est fondée sur un pacte, qui a comme raison d'être son utilité pour chacun des alliés, et elle est donc à durée de vie limitée puisqu'elle n'est légitime qu'aussi longtemps qu'elle est utile.

Enfin, on pourrait évoquer une communauté politique concrète, les **Provinces-Unies** dans lesquelles vit Spinoza. Il en fait **l'éloge** et les présente comme un modèle de démocratie : « puis donc que ce rare bonheur nous est échu de vivre dans une république, où **une entière liberté de juger et d'honorer Dieu selon sa complexion propre est donnée à chacun** et où tous tiennent la liberté pour le plus cher et le plus doux des biens » (p. 48). Il faut lire la note de Maxime Rovere qui souligne le côté non pas ironique mais plutôt programmatique du propos de Spinoza, à considérer dans la lutte politique entre les républicains (derrière Jan de Witt) et les monarchistes (derrière Guillaume d'Orange). Il **s'agirait donc moins de dire ce que sont les Provinces-Unies que ce qu'elles doivent être**. Il se montre lui-même citoyen modèle puisque **respectueux des lois** de la patrie : « **j'ai mis tous mes soins (..) à ne rien écrire qui ne s'accordât parfaitement avec les lois de la patrie** » (p. 61).

- La communauté religieuse

On en a plusieurs exemples et types dans l'œuvre.

D'abord les différentes **communautés chrétiennes**, dont la forme tient à l'histoire du christianisme selon Spinoza. Dans la mesure où, explique-t-il, la religion chrétienne a commencé par être enseignée non par des rois mais par des **particuliers**, il est normal qu'elle ait donné lieu à des **églises privées, indépendantes de la communauté politique**. Puis, continue Spinoza, quand le christianisme commença d'être introduit dans l'Etat, les ecclésiastiques

l'enseignèrent aux empereurs mais en tâchant de préserver leur autorité (ainsi Spinoza lit-il l'interdiction du mariage aux hommes d'Eglise comme une façon d'interdire aux rois ce pouvoir, ou la nécessité de connaissances théologiques poussées comme une manière de réserver cette fonction à ceux qui avaient du loisir et ne s'occupaient donc pas des affaires publiques). C'est là, selon lui, une différence avec les **Hébreux**, dont les prêtres commencèrent à exister en même temps que l'Etat, ce qui fait que « les rois eurent sur les choses sacrées un droit très étendu » (p. 184).

Ces communautés chrétiennes, Spinoza les décrit comme **corrompues** et **décadentes**. Cela tient à ce que « les charges d'administrateur d'une Eglise (étant) tenues pour des **dignités** » (p. 50), les hommes se sont mis à rendre aux pasteurs (prêtres, évêques, pape...) les honneurs qu'ils devaient à Dieu. Cette attribution aux prêtres des hommages qui étaient dus à Dieu a conduit à ce que les candidats au sacerdoce ne soient plus animés par l'amour de Dieu mais par la **soif de pouvoir** : « le Temple même a dégénéré en un théâtre où l'on n'entendit non des docteurs mais des orateurs d'Eglise dont **aucun n'avait le désir d'instruire le peuple**, mais celui de le ravir d'admiration » (p. 50). Cela a aussi conduit à une corruption de la foi elle-même, qui n'est plus que « crédulité et préjugés », qui est conçue comme opposée à la raison, et du culte qui est « plus semblable à une **adulation** qu'à une adoration de Dieu » (p. 51). Il en donne comme exemple la conception dominante de l'Ecriture, vue comme « partout vraie et divine, alors que ce devrait être la conclusion sévère d'un **examen** ne laissant subsister en elle aucune obscurité ; ce que son étude directe nous démontrerait bien mieux dans le secours d'aucune fiction humaine, ils le posent d'abord comme règle d'interprétation » (p. 53).

=> Comme le note Maxime Rovere, on retrouve dans cette dénonciation **l'idée protestante que l'Eglise, en s'institutionnalisant, a trahi sa mission**.

=> de communautés religieuses, on est donc passé à des communautés de superstitions car « **nul moyen de gouverner la multitude n'est plus efficace que la superstition** » dit Spinoza en citant Quinte-Curce (p. 46)

=> Il faut aussi remarquer que Spinoza ne limite pas sa critique aux communautés chrétiennes, mais semble l'étendre aux **autres confessions** puisqu'il écrit : « voilà longtemps déjà, les choses en sont venues au point qu'il est presque impossible de savoir ce qu'est un homme : **chrétien, turc, juif ou idolâtre (...)** : leur vie à tous est la même » (p. 50). Le comportement impie, fait de haine et de malveillance, quand la loi divine prône la justice et la charité, n'est donc pas une spécificité des chrétiens mais une caractéristique commune aux différentes confessions : c'est **la foi en général** et non seulement la foi chrétienne qui a dégénéré et n'est plus que superstition.

Cette corruption fait qu'en plus de cette forme parcellaire due à l'histoire du christianisme, on a aussi un **phénomène d'éclatement** qui conduit des communautés à se constituer autour d'une croyance à défendre. Spinoza déplore en effet la **dimension conflictuelle des**

communautés de son temps. Il y voit l'action de **chefs religieux qui cherchent le pouvoir** : « les **schismes** [scission entre des fidèles d'un groupe religieux qui se mettent à reconnaître des autorités différentes] ne naissent pas d'un grand zèle pour la vérité (...), mais **d'un grand appétit de régner** » (p. 205). Mais cela a pour origine un pouvoir politique : « quant aux **séditions** [révoltes] excitées sous couleur de religion, elles naissent uniquement de ce que des lois sont établies concernant les objets de spéculation [recherches abstraites, hypothèses théoriques] et de ce que les **opinions** sont tenues pour coupables et condamnées comme si elles étaient des **crimes** ». A ses yeux, c'est donc la restriction de la liberté d'expression sur des objets qui sont pourtant de l'ordre de la spéculation, qui donne prise à la création de **sectes religieuses**, de petites communautés qui se regroupent autour d'un chef, entrent en conflit les unes avec les autres, et cherchent l'appui du pouvoir politique contre les autres. C'est pourquoi Spinoza soutient « que les **lois** établies sur des matières d'ordre spéculatif sont totalement **inutiles** » (p. 206).

Face à ces communautés religieuses fragmentées et autonomes par rapport au pouvoir politique, Spinoza présente **une autre communauté religieuse, universelle cette fois**, englobant en fait toutes les autres, celle de tous ceux qui savent que la religion n'est pas affaire de vérité mais de **comportement** : obéir à la loi divine, ce n'est pas croire tel ou tel dogme, mais **se conduire avec justice et charité**. Or cette communauté religieuse, c'est seulement la **communauté politique qui peut la créer**. Il le démontre ainsi : la loi divine demande de se conduire avec justice et charité. Or la justice n'existe que dans l'état de droit, pas dans l'état de nature dans lequel il n'y a ni justice ni injustice puisque chacun a droit légitime sur tout ce qu'il lui semble permettre sa conservation et son accroissement. Dieu ne règne donc sur les hommes que par ceux qui ont le pouvoir de régir l'Etat, que par l'intermédiaire de ceux qui ont le pouvoir de commander. L'exercice de la loi divine dépend donc du souverain (p. 169).

A l'inverse, il **montre le danger d'une communauté politique qui serait créée par la communauté religieuse**. C'est ce à quoi lui sert son étude de la **théocratie des Hébreux**, dans laquelle on peut voir une forme particulière de communauté **à la fois politique et religieuse**.

-En effet, ce n'est pas une communauté de nature mais de **droit** puisqu'elle repose sur un traité que Dieu conclut avec les hommes, et par lequel ceux-ci renoncent à leur liberté naturelle et promettent à Dieu de lui obéir en toutes choses (p. 88) => **exactement sur le modèle de l'Etat**. Spinoza explique : « ils décidèrent de ne transférer leur droit à aucun mortel, mais seulement à Dieu » (p. 106), par un pacte et un serment => les Hébreux donnent tout leur pouvoir de commandement à Dieu, ce qui fait que cet Etat prend le nom de Royaume de Dieu et que Dieu est Roi des Hébreux => le droit civil et l'obéissance à Dieu deviennent donc la même chose.

-Mais ensuite, les Hébreux font un deuxième pacte, qui abolit le premier : « Ils ont promis en effet non plus comme

avant d'obéir à toutes les paroles **que Dieu leur dirait** à eux-mêmes, mais **à toutes celles qu'il dirait à Moïse** » (p. 109) => ils font de Moïse celui qui a le droit de consulter Dieu et de porter sa parole. Celui-ci répartit le pouvoir en deux : le pouvoir religieux à **la tribu de Lévi**, et le pouvoir politique à **Josué** (« pouvoir de promulguer les commandements communiqués par le pontife et d'y astreindre le peuple », p. 114). Le changement de statut de la Parole de Dieu qu'entraîne cette séparation du pouvoir politique et du pouvoir religieux est ainsi souligné par Spinoza : « c'est pourquoi les paroles de Dieu n'étaient pas, dans la bouche du pontife, des décrets comme dans celle de Moïse, mais des réponses seulement ; une fois reçues par Josué et les conseils, et alors seulement, elles avaient force de commandement et de décret » (p. 116).

- Malheureusement, cette organisation politique dont Spinoza montre dans un premier temps le **succès**, grâce à l'équilibre que crée **la séparation des pouvoirs**, connaît la **décadence** lorsque les Lévités, par leurs critiques, se mettent à irriter les hommes, ce qui fait que ceux-ci se mettent à remettre en cause le pouvoir religieux des Lévités et à y voir un **pouvoir politique** (accusent Moïse d'avoir choisi les Lévités parce que c'est sa tribu) => cela entraîne des séditions contre Moïse jusqu'à ce que les Hébreux rompent le pacte avec Dieu par volonté de se détacher des Lévités : « ils voulurent avoir des rois mortels, ce qui entraînait que la demeure du pouvoir ne fût plus le Temple, mais une cour, et que les hommes de toutes les tribus fussent désormais concitoyens non plus en tant que soumis au droit de Dieu et au Pontificat mais en tant qu'ayant le même roi » (p. 138) => la théocratie redevient donc une **simple communauté politique**.

Cet exemple que constitue pour Spinoza l'histoire du peuple hébreu n'en fait **pas un modèle à imiter mais un élément de réflexion politique** d'où tirer des conclusions, comme celle-ci : « combien il est pernicieux [nocif], tant pour la religion que pour l'Etat, d'accorder aux ministres du culte le droit de décréter quoi que ce soit ou de traiter les affaires de l'Etat » (p. 153). Au contraire, il explique que la communauté politique comme la communauté religieuse connaissent beaucoup **plus de stabilité politique** quand le pouvoir religieux ne fait que **régler le culte**.

- La communauté **culturelle** :

On pourrait en voir un exemple dans ce que sont les Hébreux lorsqu'ils sortent du désert : ils n'ont pas d'unité politique puisqu'ils sont sans gouvernement, ayant échappé à celui des Egyptiens qui les faisait esclaves, ils ne sont donc pas une communauté politique, ils sont seulement un **peuple**.

- La communauté **humaine**

On a, à plusieurs reprises, dans la préface et les chapitres au programme, des considérations sur la nature humaine commune à tous les hommes, ce qui fait qu'on peut

parler d'une communauté humaine, constituée de certaines caractéristiques :

- tout d'abord la **crainte** : en effet, la préface, dans la droite ligne des propos du philosophe épicurien Lucrèce, présente l'humanité comme habitée par la peur, sans cesse tiraillée entre l'espérance et la crainte à cause de son « désir sans mesure des biens incertains de fortune » (p. 41) : Cf dans la préface l'utilisation du terme général « les hommes ».

Puis par la suite l'utilisation de l'expression « presque tous » : « Personne en effet n'a vécu parmi les hommes sans avoir observé qu'aux jours de prospérité **presque tous**, si grande que soit leur inexpérience, sont pleins de sagesse, à ce point qu'on leur fait injure en se permettant de leur donner un conseil ; que dans l'adversité, en revanche, ils ne savent plus où se tourner, demandent en suppliant conseil à tous et sont prêts à suivre tout avis qu'on leur donnera, quelque inepte, absurde ou inefficace qu'il puisse être » (p. 41-42) ;

Par la suite, Spinoza passe même à « tous » : « **tous**, alors surtout qu'ils courent des dangers et ne savent trouver aucun secours en eux-mêmes, implorent le secours divin par des vœux et des larmes de femmes », p. 43)

On revient ensuite au terme générique « les hommes » (p. 45), puis en conclusion à l'affirmation que nul n'y échappe : « de la cause que je viens d'assigner à la superstition, il suit clairement que **tous les hommes** y sont sujets de nature » (p. 45).

En revanche, si tous y sont sujets, tous n'en sont pas victimes irrémédiablement : c'est seulement le cas de la **foule non éduquée et en proie aux préjugés** : cf la superstition et la crainte comme deux choses impossibles à « extirper de l'âme du **vulgaire** » (p. 59)

- ensuite la **faillibilité** : cf dans la préface : « je sais que je suis homme et que j'ai pu me tromper » (p. 61)

- des **passions antipolitiques** : Spinoza montre combien l'homme est agité par des sentiments qui le rendent incapable de s'unir avec ses semblables dans la concorde : il pense être le seul à tout savoir et veut tout régler selon sa complexion, il juge en fonction de son intérêt propre, il méprise ses semblables et ne supporte pas d'être dirigé par eux, il désire le mal d'autrui et y prend plaisir (p. 102).

- le sens de la **vérité** : Spinoza écrit ainsi au chapitre XX : « Les hommes sont ainsi faits qu'ils ne supportent rien plus malaisément que de voir les opinions qu'ils croient vraies tenues pour criminelles et imputé à méfait ce qui émeut leurs âmes à la piété envers Dieu et les hommes. (...) Puis donc que telle est la nature humaine, il est évident que **les lois concernant les opinions menacent non les criminels mais les hommes de caractère indépendant**, qu'elles sont faites moins pour contenir les méchants que pour irriter les plus honnêtes, et qu'elles ne peuvent être maintenues en conséquence sans grand danger pour l'Etat » (p. 199-200)

- la **raison** et la **liberté** dont elle rend capable : comme Descartes et les modernes voyant dans le bon sens « la chose du monde la mieux partagée », Spinoza se montre convaincu que **la raison est donnée à tous les hommes**, est une caractéristique de la nature humaine. C'est elle qui permet à l'homme de choisir **de deux maux le moindre, de deux biens le plus grand** (p. 71)

- Enfin, on pourrait évoquer la communauté du **vivant**, l'ordre universel de la **nature**, le cosmos

Il est, dit Spinoza, réglé par « un décret éternel de Dieu qui nous est inconnu » (p. 89).

Il est caractérisé par un **mouvement interne commun à tout le vivant** : « la loi suprême de la nature (est) que chaque chose **s'efforce de persévérer dans son état**, autant qu'il est en elle, et cela s'en tenir compte d'aucune autre chose, mais seulement d'elle-même » (p. 66). C'est un désir, un appétit, propre à tout élément de la nature. C'est pourquoi si l'homme a un droit naturel à faire cela, ce n'est pas parce qu'il a la raison, ni en soi parce qu'il est homme, mais parce qu'il fait partie de la nature : « nous ne reconnaissons ici nulle différence entre les hommes et les autres individus de la nature, non plus qu'entre les hommes doués de raison et les autres qui ignorent la vraie raison ; entre les imbéciles, les déments et les gens sains d'esprit » (p. 66). C'est cela qui fait que l'homme de deux biens choisira toujours le plus grand et de deux maux toujours le moindre : parce qu'il est homme et qu'il peut choisir mais avant tout parce qu'il est un élément de la nature et donc déterminé à se conduire ainsi (p. 71).

Mais cela n'entraîne pas que tous les hommes soient semblables. Au contraire, **l'humanité** est décrite comme **diverse** : « les hommes ont des **complexions** [= tempéraments, constitutions] **différentes** et (...) l'un se satisfait mieux de telles opinions, l'autre de telles autres » (p. 57) => cela sert de justification à son affirmation : « il faut **laisser à chacun la liberté de son jugement et le pouvoir d'interpréter** selon **sa complexion** les fondements de la foi, et juger de la foi de chacun selon ses œuvres seulement » (p. 57)

b) Communautés bénies et communautés maudites

On n'a pas exactement ces notions chez Spinoza. D'une part, parce que **les Hébreux** ne servent pas chez lui de **modèle** à imiter, comme les théologiens l'utilisaient habituellement, mais seulement **d'exemple** pour comprendre les répercussions des passions humaines sur la construction politique et leurs effets dissolvants, et pour **proposer une solution** pour résoudre un problème de son temps : les **conflits entre communautés religieuses** qui mettent à mal l'unité de la communauté politique. L'histoire de la ruine de l'Etat hébreu sert à Spinoza à montrer le

danger d'une rupture d'équilibre qui était assuré par la séparation des pouvoirs religieux et politique et les dissensions qu'engendre l'émancipation du pouvoir religieux par rapport au pouvoir politique, à l'inverse de la stabilité qu'assure le cadrage par le pouvoir politique du pouvoir religieux.

D'autre part, parce que Spinoza insiste beaucoup trop sur la liberté que permet à l'homme la raison pour montrer des communautés fatalement condamnées à être malheureuses et à faire le malheur de leurs membres. On pourrait cependant évoquer ce qu'il dit de la **tyrannie** : il la présente comme **irréversible** : « le peuple a bien pu changer de tyran, mais non jamais supprimer le tyran » (p. 158). Quand bien même donc un peuple pourrait toujours changer de gouvernement, lorsqu'il a été soumis à un tyran, il ne peut ensuite retrouver une forme saine et est condamné, même quand il a tué ou exilé celui qui l'opprimait, à en récupérer un autre à sa tête. Mais cela ne tient pas, selon Spinoza, à un destin ou à une fatalité transcendante, mais seulement à la stratégie politique que devra mettre en place le nouveau souverain : en effet, celui qui sera élu pour remplacer le tyran devra forcément, s'il ne veut pas être l'esclave du peuple qui l'a fait et s'il veut essayer de stabiliser son pouvoir, tenter de dissuader le peuple de renouveler son crime, et donc jouer sur la peur et la contrainte, c'est-à-dire être un tyran malgré lui. C'est un cas particulier d'une règle plus générale : « chaque Etat doit conserver sa forme de gouvernement, qu'il ne peut changer sans être menacé de ruine totale » (p. 161). Ce n'est donc pas propre à la tyrannie ni une caractéristique intrinsèque de celle-ci mais une **observation bâtie sur l'expérience**. Spinoza en donne un autre exemple avec la révolution anglaise, pour montrer **qu'on ne sort pas sans risque de la monarchie quand on en a été une** (p. 158-159).

c) Des communautés en conflit mutuel

On peut voir un exemple de conflit entre la communauté familiale et la communauté politique lorsque les Hébreux accusent Moïse d'avoir établi les Lévitiques non par le commandement de Dieu mais par son bon plaisir puisqu'il a choisi sa propre tribu, celle de Lévi, et a fait de son frère Aaron le chef de la tribu (p. 137).

Mais le conflit entre communautés qu'on a est **surtout le conflit entre les communautés religieuses et la communauté politique, lorsque les différentes Eglises se dressent contre l'Etat et font sédition**. C'est le problème de l'Etat dans l'Etat.

II / L'organisation de la communauté : qu'est-ce qui fonde les communautés ?

a) Un passé commun

C'est le cas, dans la préface, du vulgaire (= la foule des gens ordinaires) « qui **préfère les restes des temps anciens à l'éternité même** » (p. 56) : Spinoza se **moque** d'un

respect accordé au passé, comme seule source de légitimité, que l'on pourrait rapprocher de ce qu'Edith Wharton dit sur le respect presque religieux du Vieux New-York pour les traditions et les rites.

b) Des valeurs communes

- la **croissance** religieuse

Ainsi dans les monarchies que Spinoza dénonce comme mensongères : elles tiennent parce que les souverains qui ont usurpé le pouvoir **font croire, pour le garder, qu'ils sont d'origine divine**, ce qui leur permet de régner par la crainte qu'ils provoquent (p. 104-105).

De même dans la **théocratie** des Hébreux : « les chefs des Hébreux n'étaient tous rattachés les uns aux autres que par le seul lien de la religion ; si l'un y avait fait défection et avait entrepris de violer le droit divin de l'individu, il pouvait être traité en ennemi et faisait l'objet d'une juste répression » (p. 125). Cela se traduit par certaines vertus : « L'amour des Hébreux pour la patrie n'était donc pas un simple amour, c'était une piété » (p. 128) ; la pratique de la charité était vue comme « une pratique pieuse et le moyen de se rendre propice le Roi Dieu » (p. 130). C'est sur l'amour de Dieu qu'est fondé le vivre ensemble des Hébreux et Spinoza écrit ainsi : « Ce qui les engageait à éviter les guerres civiles et à écarter les causes de discorde, c'était que nul n'avait pour maître son semblable mais Dieu seul et que l'amour du concitoyen, la charité envers lui, passaient pour la forme la plus élevée de la piété ; la haine qui leur était commune envers les autres nations et celle qu'elles leur rendaient entretenaient cet amour » (p. 131). C'est cette appartenance religieuse qui faisait que, lorsqu'un homme se disait **prophète**, pour savoir s'il faisait partie de leur communauté, les Hébreux cherchaient des **indices** religieux : « **voir si sa vie est sans reproche**, s'il a donné de sa délégation des signes certains et indubitables, si ce qu'il prétend dire au nom de Dieu s'accorde avec la doctrine reçue et les lois communes de la patrie » (p. 125). Et selon que ces **critères** auront été remplis ou non, l'homme sera soit reconnu comme un des leurs et donc reconnu comme un prophète, soit **exclu de la communauté par la mise à mort**.

- la **raison** et l'**obéissance à la loi**

Spinoza explique la naissance de la société comme créée par les nécessités de la vie : c'est pour échapper à la crainte et au manque, « pour vivre dans la sécurité et le mieux possible » que les hommes se sont unis en communauté et ont fait que le droit de l'individu devienne celui de la collectivité et qu'il ne soit plus défini « par la force et l'appétit de l'individu mais par la puissance et la volonté de tous ensemble » (p. 70) ; mais **ils n'auraient ensuite pas réussi à faire communauté s'ils n'avaient pas décidé de suivre non pas les appétits, qui sont propres à chacun, mais la raison** (il donne l'exemple de la **loi du Talion** et de « la règle d'or »). C'est donc la raison qui permet de faire communauté.

Mais comme les hommes ne sont pas seulement habités par la raison, qui leur fait voir l'utilité de l'Etat, mais aussi par des passions, il faut que le souverain ait la force et la puissance de pouvoir exiger l'obéissance. Pour s'assurer celle-ci, d'une part, il cherchera à « tout diriger selon l'injonction de la raison » (p. 77) : car **si les sujets voient que le droit civil est fait dans leur intérêt, ils obéiront plus facilement** et le souverain sera donc à même de **mieux garder son pouvoir**. D'autre part, il faut qu'il ait la capacité de châtier celui qui ne respecterait pas le droit civil ou celui qui se rendrait coupable de crime de lèse-majesté (commis par celui qui ne respecterait pas l'obéissance au souverain alors que l'a promis par contrat en laissant au souverain le soin de diriger l'Etat). C'est le fait de **pratiquer cette obéissance** qui fait des individus des sujets et qui les soude donc comme communauté nationale : « **c'est l'obéissance qui fait le sujet et non la raison pour laquelle il obéit** » écrit ainsi Spinoza (p. 99) car « l'obéissance ne concerne pas tant l'action extérieure que **l'action interne de l'âme** » (p. 100).

Spinoza fait aussi de l'obéissance à la loi un acte de **piété** par le raisonnement suivant : Dieu demande d'agir avec piété à l'égard de tous et de ne causer de dommage à personne => un homme ne peut le faire s'il le fait au détriment de l'Etat => il faut donc régler la piété et la religion sur l'utilité publique. Or c'est le souverain qui décide ce qui est d'utilité publique. Donc obéir à Dieu, c'est obéir aux décrets du souverain.

- la **langue**

Les nations se distinguent les unes des autres « par la **diversité de la langue, des lois et des mœurs reçues** » (p. 134).

- L'attachement à la liberté d'expression

On pourrait aussi évoquer là ce que Spinoza propose à propos de la liberté d'expression : en effet, il ne s'agit pas de l'instaurer pour elle-même mais parce qu'elle permet la conservation de l'Etat, parce qu'elle permet de faire communauté politique mieux et plus longtemps. Mais pas une liberté inconditionnelle : rappelle qu'il y a des opinions qui sont séditionnelles parce qu'elles aboutissent à lever le pacte par lequel le citoyen renonce à agir selon ses propres idées (ex : qu'il ne faut pas tenir ses promesses) => en pensant ainsi, on rompt le pacte politique et la foi due au souverain.

- la **vertu**

Spinoza présente la vertu comme une valeur qui fait faire communauté car elle est non seulement la loi divine révélée mais aussi ce que conseille la raison. Il donne l'exemple des habitants d'Amsterdam qui vivent dans la concorde car ils sont tous unis autour d'un comportement social : l'honnêteté. C'est ce comportement qui est vu comme un critère d'appartenance à la communauté : « que la ville d'Amsterdam nous soit en exemple (...) ; dans cette république très florissante, dans cette ville très éminente, des hommes de toutes nations et de toutes **sectes vivent dans la plus parfaite concorde** et s'inquiètent uniquement, pour consentir un crédit à quelqu'un, de savoir s'il est riche

ou pauvre et **s'il a accoutumé d'agir en homme de bonne foi ou en fourbe** ». Ce **critère moral** est opposé au critère **religieux** : « D'ailleurs la religion ou la secte ne les touche en rien, parce qu'elle ne peut servir à gagner ou à perdre sa cause devant le magistrat ; et il n'est absolument aucune secte, pour odieuse qu'elle soit, dont les membres (pourvu qu'ils ne causent de tort à personne, rendent à chacun le sien et vivent honnêtement) ne soient protégés et assistés par l'autorité des magistrats » (p. 204)

La conservation de la vertu est aussi un des arguments qui fonde sa revendication de la liberté d'expression : c'est que la supprimer, c'est faire naître des vices (l'hypocrisie, la perfidie, l'orgueil de ceux qui voient les opinions de leurs adversaires condamnées) qui vont corrompre les relations sociales et dissoudre les liens entre les êtres.

c) La vie commune

Dans la préface, Spinoza décrit les **communautés religieuses comme difficiles à identifier** car tous les individus qui les composent y ont le **même comportement de haine et de malveillance**. Il ne reste que quelques **indices** pour identifier la communauté religieuse d'un homme, qui relève de sa façon de vivre, de ses habitudes : « Voilà longtemps déjà, les choses en sont venues au point qu'il est **presque impossible de savoir ce qu'est un homme : chrétien, turc, juif ou idolâtre**, sinon à sa **tenue** extérieure et à son vêtement, ou à ce qu'il **fréquente** telle ou telle Eglise, ou encore à ce qu'il est attaché à telle ou telle **opinion** et jure sur la parole de tel ou tel **maître**. Pour le reste, **leur vie à tous est la même** » (p.50).

A l'inverse, les Hébreux sont présentés comme une communauté soudée par une même façon de vivre mais qui fait leur spécificité : « **tous leurs actes étaient réglés par les prescriptions de la Loi** ; on ne pouvait pas **labourer** comme on voulait mais à des époques déterminées et dans certaines années et seulement avec un **bétail** d'une certaine sorte ; de même aussi les semailles et les moissons n'avaient lieu qu'à un certain **moment** et dans une **forme** arrêtée » (p. 131). Idem pour la possession : chacun a la **même part de terre que le chef** et elle lui est **inaliénable** (quand bien même l'aurait vendue, en retrouve la possession au jubilé, tous les sept ans) : p. 130. Il y a aussi des **jours obligatoires de repos et de liesse** (p. 132).

=> Cette forte discipline du quotidien et particulièrement **l'organisation des réjouissances** crée une **sensibilité commune** : « **je ne pense pas qu'on puisse rien trouver de plus efficace pour fléchir les âmes des hommes** ; rien ne s'empare de l'homme avec plus de force que la **joie** qui naît de la **dévotion**, c'est-à-dire à la fois de **l'amour** et de **l'admiration** » (p. 132).

C'est aussi l'inscription sur un **territoire commun** qui soude les Hébreux : parce qu'il est vu comme choisi par Dieu (« Dieu a choisi pour eux une certaine contrée », p. 54), pour permettre le culte obligatoire de Dieu, ce qui fait qu'il n'existe pas pour eux de condamnation à l'exil et qu'ils sont

prêts à « tout endurer au service de la patrie avec une constance et un courage uniques » (p. 129).

A l'inverse, Spinoza définit l'ennemi comme « celui qui vit hors de la cité » (et qui en plus n'en reconnaît pas l'autorité) => définition **spatiale** de la communauté (p. 83).

III / L'individu : quels sont les individus que l'on a dans l'œuvre ?

Souvent des noms qui sont des exemples historiques pour illustrer des idées :

Alexandre de Macédoine pour illustrer le fait que dans l'infortune les hommes sont volontiers sujets à la superstition (p. 44),

Manlius Torquatus pour illustrer l'exemple du chef qui punit le crime de lèse-majesté (p. 174),

Cléon comme exemple de l'homme qui fait croire à la nature divine du pouvoir politique par manipulation (p. 105) ...

Même **Moïse** n'est étudié que pour ce qu'il a fait (avoir **divisé le pouvoir politique en deux** : le **prêtre** qui interprète et annonce les lois de Dieu, le **roi** qui administre l'Etat selon ces lois => personne n'a l'autorité pleine et entière et aucun des deux pouvoirs ne peut fonctionner sans l'autre).

L'idée d'individualisation, de singularité des individus apparaît plutôt dans l'idée que le souverain a un pouvoir limité sur ses sujets car nul ne peut renoncer à être un homme.